

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **CONSEIL MUNICIPAL** SÉANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Date de convocation :

21 mai 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-050 à 24-052 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération n°24-053	24	03	09	27
Pour la délibération n°24-054 à 24-063 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération n°24-064	23	04	10	27
Pour la délibérationn°24-065 à 24-066 incluse	25	04	08	29
Pour la délibération 24-067	24	04	09	28
Pour la délibération n°24-068 à 24-071 incluse	25	04	08	29

Secrétaire: M. RIVET

PRÉSENTS: M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mmes LANGEARD, OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LÉMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, MM. NIEL, TOKDEMIR, RIVET, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, M. THOMAS Conseillers municipaux.

### ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR:

- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire
- Mme Élodie DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique **PERCHET**
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENTS: MM. SAVY, ORTÉGA, Mmes SEGHIR, LESAULNIER

### 

DÉLIBÉRATION: 24-062 Conventions de partenariat avec les associations pour Louviers plage 2024

CERTIFIÉ ÉXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

**DES ANDELYS** 

Le Maire

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

0 3 JUIN 2024

#### **RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rapporte que la Ville de Louviers organise pour la  $20^{\text{ème}}$  année consécutive l'opération Louviers Plage.

Ainsi cette année encore, les jardins de la Villa Calderón se transforment en aire de jeux pour accueillir gratuitement les familles lovériennes.

En 2024, la France accueille les Jeux Olympiques et paralympiques à Paris. La Ville de Louviers a choisi de faire du sport sa grande cause municipale de l'année 2024.

L'ensemble des services municipaux sont mobilisés aux côtés de ses partenaires pour réussir ce grand rendez-vous.

Ainsi, du 18 juillet au 11 août 2024, la Villa Calderon deviendra station de sports d'été dans le cadre d'un programme de manifestations plus large, regroupées sous l'intitulé *Un été à Louviers*.

À travers cette opération estivale la Ville de Louviers souhaite :

- offrir des espaces de loisirs et de détente aux Lovériens, en particulier à ceux qui ne partent pas en vacances,
- faire connaître le dynamisme de la vie locale.
- encourager la pratique sportive pour tous, quel que soit son niveau, son âge ou ses capacités physiques: initiation, démonstration et mini-olympiades vont être proposées pendant un mois sur Louviers Plage.

Pour la mise en œuvre de ce programme Louviers Plage, des associations, des entreprises et des habitants bénévoles apportent leur concours. Celui-ci est très utile au moment de la préparation, de l'installation, et principalement pour enrichir le programme d'activités. Ainsi, il peut prendre différentes formes :

- l'animation;
- la mise à disposition de personnel;
- le prêt de matériel.

Il peut nécessiter, en fonction de la nature de ce concours, une contrepartie financière.

### Ainsi:

- l'association Volley-ball s'engage à développer des pratiques d'initiation de volley-ball à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux.
- l'association photo-club s'engage à développer des pratiques d'initiation à la photographie à destination d'un prépublic multigénérationnel sur le site de Louviers pratage de la constitute de l'écotion préfecture : 03/06/2024

- elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux.
- l'association Étoile Athlétique Lovérienne, EAL, s'engage à développer des pratiques d'initiation à l'athlétisme à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux.
- l'association TEAM VINCE ART s'engage à développer des initiations à la boxe Thaïlandaise à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux.
- l'Association des Paralysés de France APF, s'engage à développer une action de sensibilisation aux handicaps à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux
- l'association Réseau Habitat Participatif Normand, s'engage à développer une animation création d'une maquette d'un bâtiment : celui du futur projet d'habitat participatif rue du 11 novembre à Louviers à destination de public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux
- l'association Wallabies baseball s'engage à développer des pratiques d'initiation de baseball à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et d'équipement et se propose d'intervenir à titre gracieux
- l'association le Cercle d'Escrime s'engage à développer des pratiques d'initiation d'escrime à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et se propose d'intervenir à titre gracieux.
- l'association La Semaine des 4 Jeudis s'engage à développer des pratiques d'initiation aux jeux à destination d'un public multigénérationnel sur le site de Louviers Plage. Dans ce cadre, elle sollicite la mise à disposition de matériel et se propose d'intervenir dans le cadre de sa convention d'objectifs et de moyens 2024 signée entre l'association et la ville.

## **DÉCISION**

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n° 23-178 du 11 décembre 2023 relative à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association La Semaine des 4 jeudis (LS4J),

Considérant le projet de convention-type avec les associations (autre que La Semaine des 4 jeudis (LS4J)) joint en annexe,

**AUTORISE** le Maire à signer les conventions de partenariat avec les différents partenaires contractualisant les obligations des deux parties durant toute la durée de l'opération Louviers Plage, du 18 juillet au 11 août 2024.

VALIDE la mise à disposition de matériel et d'équipements à l'ensemble des associations conventionnées dans le cadre de cette manifestation estivale.

Le Maire,

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

François-Xavier PRIOUL

Accusé de réception en préfecture 027-212703755-20240527-24-062-DE Date de télétransmission : 03/06/2024 Date de réception préfecture : 03/06/2024

3